

# 5<sup>ème</sup> ECHAPPEE BLANCHE 11 Février 2017

## 4<sup>ème</sup> Challenge Départemental de Cascade de Glace en Cordée

### FICHE D INSCRIPTION

#### Organisation :

FFME CT06 - Compagnie des Guides du Mercantour

#### Partenaires :

Conseil départemental 06 - St Martin Vésubie - SMIX - Alpha

#### Matériel obligatoire :

Pièce d'identité ou licence

Casque

Piolets

Baudrier

Gants

Crampons

Vêtements adaptés

#### Frais d'inscription : Remise des dossards de 9h30 à 10h30 - Accueil - Boréon

<input type="checkbox"/>	Licence FFME et/ou FFCAM avec mention certificat <b>compétition</b> : 10 €
<input type="checkbox"/>	Licence FFME et/ou FFCAM avec mention certificat <b>loisir</b> : 10 € + <b>certificat médical</b> de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique en compétition
<input type="checkbox"/>	Non licencié FFME ou FFCAM : <b>10€ + 6€</b> de licence découverte journée par sportif non licencié + <b>certificat médical</b> de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique en compétition

A l'ordre de **FFME CD06** - Inscriptions avant le 8 février par courriel (de préférence) ou courrier. Inscriptions possibles sur place.

#### Formulaire à remplir

Enregistrer sous ou imprimer en pdf, à retourner à [ffmeccd06@orange.fr](mailto:ffmeccd06@orange.fr)

#### Composition de la cordée

	Premier de cordée	Équipier
Nom	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Année de Naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Sexe	<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme
Licencié	<input type="checkbox"/> FFME <input type="checkbox"/> FFCAM <input type="checkbox"/> Sans	<input type="checkbox"/> FFME <input type="checkbox"/> FFCAM <input type="checkbox"/> Sans
Club	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° Licence	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Les mineurs doivent avoir une autorisation parentale</b>		

#### Signatures précédées de la mention :

- J'accepte les modalités d'inscription et le règlement de l'épreuve

# 5ème ECHAPPEE BLANCHE 4è Challenge Départemental de Cascade de Glace en Cordée



organisé par  
Le Comité Territorial 06 FFME  
La Compagnie des Guides du Mercantour



## Règlement :

Compétition ouverte à partir de Cadet.

Classements : Récompenses pour les trois premières cordées.

Les voies seront grimpées en tête ou en moulinette - La cordée s'assure en autonomie.

Deux voies seront proposées pour les qualifications.

Les trois meilleures cordées seront qualifiées pour la voie de finale.

Un seul passage par équipier. Chaque équipier passe une fois dans la voie.

La cordée a 15mn pour faire ses deux essais - Avant chaque départ les équipiers doivent être contrôlés par le juge (encordement, système d'assurage ...)

Valorisation par cumul de points sur chaque prise de la voie.

La valeur des points est acquise quand le piolet amorce le mouvement suivant.

Le top est obtenu avec les deux piolets ancrés sur la zone matérialisée comme « Fin ».

Les voies peuvent être tracées par des marqueurs colorés.

L'équipier est arrêté si :

- les mousquetonnages ne sont pas conformes - dans l'ordre ...
- une prise hors zone est utilisée
- les points de progression, la corde sont utilisés dans l'essai
- ce dernier s'est assis dans le baudrier et/ou est tiré par son partenaire.

*Pour des raisons de sécurité, la compétition pourra être arrêtée, modifiée ou annulée si les conditions de pratiques et/ou l'équipement des cordées sont jugés inadaptes.*

**9h30/10h30** - Inscriptions - Retrait des dossards

**11h** - Démonstration des voies & briefing

**11h - 15h** - Compétition

**16h** - Finales

**17h** - Remise des prix

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par la police d'assurance Fédérale. Les licenciés bénéficieront des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé, en cas de vol.

En cas de maladie ou d'accident, les droits d'inscription seront remboursés uniquement sur présentation d'un certificat médical daté et envoyé, au plus tard le 8 février (cachet de la poste faisant foi). Pas de remboursement de demandes après cette date.

Le règlement se fait sur place en espèces ou par chèque à l'ordre de **FFME CD06**.

Envoi postal :

FFME CT06 - 61 route de Grenoble - Empl 2&3 - 06200 Nice

Courriel : [ffme.cd06@orange.fr](mailto:ffme.cd06@orange.fr)

Contact et renseignements : Éric - 06 98 95 98 34